

Conférence : protoxyde d'azote

Samedi 07 mai 2022 à 10h00

La Ville organise une conférence grand public sur les dangers de l'usage détourné du protoxyde d'azote.

En juillet 2019, la Ville de La Madeleine prenait un arrêté municipal **interdisant d'une part la vente aux mineurs de protoxyde d'azote** et d'autre part la **consommation dans les lieux publics**. La Madeleine était alors l'une des premières villes à prendre cet arrêté.

Dans la foulée, la Ville a lancé une campagne de prévention en direction des jeunes et des parents, afin de faire connaître **les dangers de ce produit** et de susciter une prise de conscience au sein des familles.

Dans la continuité de ces mesures, la Ville organise une conférence grand public sur les dangers de l'usage détourné du protoxyde d'azote, **samedi 7 mai, de 10h à 12h, au restaurant scolaire, rue Kléber**.

La sénatrice du Nord, Valérie Létard, à l'origine d'une proposition de loi sur le sujet, Docteur Bordet, Président de l'université de Lille 2 et neurologue spécialisé dans les troubles cognitifs ainsi qu'un ancien consommateur, seront présents à cette conférence qui sera **suivie d'un temps d'échanges**.

Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin
59110 La Madeleine
France

[03 28 52 66 90](tel:0328526690)
[06 77 82 82 15](tel:0677828215)

Lundi, mercredi : 9h-12h | 14h-17h Mardi : 9h-12h vendredi : 9h-13h Jeudi : 14h-17h

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr